



UNION EUROPÉENNE



# Programme européen d'aide au Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL 2023-2027)

## Fiche action 2 – Dynamiser les stations de tourisme et de loisirs et poursuivre le développement des activités de pleine nature

### Description de l'action

La concentration de stations de tourisme et de loisirs sur le territoire de la Châtaigneraie Limousine constitue un particularisme dans le paysage départemental. Leur atout : un cadre verdoyant qui inspire détente et découverte de la nature et des loisirs.

Afin de répondre aux attentes de nouvelles clientèles tournées vers la nature et l'écotourisme, il convient de poursuivre les efforts de modernisation et de qualification des équipements des stations tout en favorisant le développement des activités de pleine nature et le maillage des sites naturels et patrimoniaux sur des espaces organisés.

#### Objectifs stratégiques

- Prendre appui sur les aménités du territoire comme force culturelle et levier d'un tourisme différenciant
- Alimenter un positionnement slow tourisme
- Soutenir le développement de l'économie de proximité
- Préserver et valoriser le cadre de vie
- Renforcer la vitalité et l'attractivité économique et résidentielle ; contribuer à la mise en tourisme du territoire
- S'adapter aux nouveaux modes de vie des populations résidentielles et présentes
- Contribuer à la cohésion sociale

#### Objectifs opérationnels

- Renouveler et qualifier l'offre d'hébergement et d'activités des sites publics de tourisme et de loisirs organisés
- Structurer, organiser et développer les sports et loisirs de nature en prenant appui sur la ressource locale dont les stations de tourisme et de loisirs
- Diversifier et rendre accessible la gamme des activités et équipements de loisirs de nature

### Opérations soutenues

**2.1.** Modernisation, développement de l'offre d'hébergement, des espaces d'accueil des stations de tourisme et de loisirs ; création, développement d'activités de loisirs et des structures connexe (*par exemple : réhabilitation/qualification de bâtiments, renaturation d'espaces, installations d'équipements, création d'offres de services associés...*) des stations de tourisme et de loisirs.

**2.2** Création, développement, structuration, organisation d'offres d'activités de pleine nature et/ou de leurs services associés.

Sont exclus :

- les opérations dont l'objet unique est l'entretien ou la mise aux normes,
- les « city stades » et les parcours sportifs ou de santé.

## Bénéficiaires éligibles

2.1 Sont éligibles uniquement les collectivités territoriales ou les EPCI

2.2 Sont éligibles tous les porteurs de projet dans le respect de la réglementation européenne, nationale et régionale.

A l'exclusion :

- des sociétés civiles immobilières,
- des particuliers (personne physique ne disposant pas d'un numéro SIRET et agissant à titre personnel et privé en dehors de toute activité professionnelle),
- des agriculteurs dans le cadre de leurs activités agricoles.

## Dépenses éligibles

Sont éligibles tous les coûts dans le respect de la réglementation européenne, nationale et régionale.

A l'exclusion :

- des dépenses d'auto-construction,
- des contributions en nature,
- de la TVA pour les structures récupérant partiellement ou intégralement la TVA ou pour les opérations éligibles au FCTVA,
- des emplois aidés (contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides qui peuvent prendre la forme de subventions à l'embauche, d'exonérations de certaines cotisations sociales, d'aides à la formation),
- des frais de notaire.

Les dépenses de rémunération sont éligibles avec un temps de travail limité à 803,50 heures par opération.

## Aide

FEDER (Objectif stratégique 5)

Autofinancement du maître d'ouvrage public ou privé : 20 % minimum.

Taux d'aide jusqu'à 60%.

Double plancher de 25 000 € de dépenses éligibles sur l'opération présentée et de 15 000 € d'aide FEDER prévisionnelle.

Plafond d'aide : 80 000 € de FEDER par opération.



**Contactez le GAL avant tout début d'exécution d'opération**

**Jérôme Chinn 07 57 68 13 54 [jerome.chinn.chatlim@gmail.com](mailto:jerome.chinn.chatlim@gmail.com)**

**Emmanuelle Bonnet 07 57 68 12 36 [emmanuelle.bonnet.chatlim@gmail.com](mailto:emmanuelle.bonnet.chatlim@gmail.com)**